

Rapport d'activité 2016

Assemblée Générale du 07 avril 2017



Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes

Association constituée de la JPA et de l'UNAT 7 rue Pérignon, 75015 PARIS 07.68.33.68.59 / ovlej@ovlej.fr

Sommaire

Activités autour des missions de l'Observatoire	3
Publication de deux Bulletins sur les résultats de la dernière étude	3
Veille et mutualisation des données	4
Interventions ponctuelles de l'Ovlej	4
Valorisation et visibilité des travaux de l'Ovlej	5
2017, année de lancement d'une nouvelle étude	5
Activités autour de la vie associative	7
L'application de nouveaux statuts et un déménagement	7
Une réflexion sur le futur projet, en lien avec les préoccupations des acteurs du secteur	7
Ressources humaines	8
L'Ovlej dans les médias en 2016	9
Annexes	10
Presse	10
Janvier 2016 - Web	10
Février 2016 – Web	12
Juillet 2016 – Presse papier	13
Août 2016 – Presse Web	15
Octobre 2016 – Presse web	
	17
Novembre 2016 – Rapport	

L'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej) est une association créée en 1999 par les principales organisations du secteur associatif intervenant dans le champ des vacances et des loisirs collectifs. Elle est aujourd'hui constituée de la Jeunesse au Plein Air (JPA) et de l'Union Nationale des Associations de Tourisme de plein air (UNAT).

Depuis plus de quinze ans, l'Ovlej produit des études sur diverses thématiques, en lien avec les accueils collectifs de mineurs (ACM), et mutualise les données produites par d'autres institutions sur ces mêmes thématiques. Ces expertises sont réalisées avec et pour les acteurs et partenaires du secteur.

En 2016, l'Observatoire a continué à mener ses deux principales missions avec la publication de Bulletins sur les résultats de sa dernière étude et une veille concernant aussi bien les rapports que les articles de presse sur le secteur des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes. En parallèle, le Conseil d'Administration a travaillé sur la mise en application d'une évolution statutaire de l'association, un recrutement et le futur projet stratégique de l'Observatoire. Si le programme de travail de l'Observatoire a pu être affecté par l'absence de salarié durant quelques mois, les nouveaux projets ont cependant pu reprendre leurs cours durant le second semestre de l'année.

Activités autour des missions de l'Observatoire

Publication de deux Bulletins sur les résultats de la dernière étude

L'étude « Centres de loisirs, mini-camps, colos : quand les parents et les jeunes font le choix du collectif », réalisée en 2014, a donné lieu à plusieurs publications. Un premier Bulletin (n°44), présentant une synthèse des résultats était paru en avril 2015. Au vu de la densité des données recueillies dans le cadre de cette enquête, deux autres Bulletins ont été publiés en 2016 :

- Bulletin 45, « De la mixité des publics à la diversité des enfants Point de vue des parents et des adolescents », janvier 2016 + Communiqué de presse « Apprendre à vivre avec d'autres en centre de loisirs et en colo, quelles réalités pour les parents et les adolescents ? »
- Bulletin 46, « Choisir une colo ou un mini-camp : quels sont les critères des familles, des enfants et des adolescents ? », juillet 2016 + communiqué de presse.

Ces deux Bulletins ont permis de présenter les résultats de l'étude à travers deux axes : l'attitude des parents et des adolescents à l'égard de la mixité sociale et culturelle des publics en accueils collectifs,

et les processus de décision mis en place par les parents et les jeunes, dans les choix des séjours et des organisateurs, en amont des départs en colonies ou en mini-camps.

Dans le cadre d'une réflexion sur la communication de l'Observatoire, un document de synthèse (4 pages) a accompagné la publication du Bulletin 46.

Le rapport final de l'étude, rédigé par Isabelle Monforte en 2015, a été publié par la CNAF en décembre 2016, dans la collection « dossier d'étude » (n°187).



Veille et mutualisation des données

L'Ovlei réalise, depuis plusieurs années, une veille documentaire sur les études et rapports en lien avec les vacances et loisirs des enfants et des jeunes, ou sur des thématiques connexes. Cette veille est mise en ligne sur le site www.ovlej.fr.

En complément de cette veille documentaire, le Conseil d'Administration a souhaité qu'une revue de presse puisse également être proposée sur le site Internet. La première revue de presse, portant sur la période septembre-novembre 2016, a été mise en ligne à la mi-décembre (dans la rubrique Actualités). Elle propose une sélection d'articles de la presse quotidienne et hebdomadaire sur le secteur des accueils collectifs de mineurs.

L'enrichissement de la liste de diffusion de l'Ovlej, réalisé en 2016, a permis d'envoyer cette première revue de presse à près de 500 destinataires.

Interventions ponctuelles de l'Ovlei

20 janvier 2016 : Intervention d'Isabelle Monforte pour présenter les résultats de la dernière étude, concernant les choix des parents et des adolescents sur le départ en colo. Cette présentation a été réalisée dans le cadre du Comité national restreint Vacances, Séjours et Loisirs éducatifs de la Ligue de l'enseignement.

6 octobre 2016 : Intervention de la chargée de mission, Natacha Ducatez, lors de la 5ème édition des rencontres nationales de la Ligue de l'enseignement, dans le cadre d'un atelier « La colo de proximité : un enjeu pour l'avenir, un point de départ pour la suite ? », animé par Stéphane Rougeot (FD 57).



(K2)

Lifole Séance sportive : Réveil ton corps ! Ateliers spécifiques : dessiner votre parcours !

09h - 10h20 HACKATON: ETAPE 4 > Porter à ébullition!

Chaque « idée métier » est maintenant mise sur le feu : organisation, mise en contexte et ancrage! C'est la déclinaison de l'avant – pendant – après pour

La colo de proximité : un enjeu pour l'avenir, un point de départ pour la suite? Présentation du paysage des départs en colo, des attentes des enfants et K1) des familles. Quelles expérimentations à explorer ?

Salle Ecume Intervenante: Natasha Ducatez, OVLEJ Animateur: Stéphane Rougeot (FD 57)

La Formation BAFA / BAFD : un espace privilégié pour les valeurs de la République. La formation à l'animation volontaire à la Ligue repose sur des valeurs Salle Le Gouf définies dans notre Projet éducatif. Depuis 2015, la DJEPVA a demandé à ce que soit intégrée la notion de valeurs de la République dans les stages. Présentation d'une mise en œuvre en BAFD (FD 13).

Animateur: Romain Berrezaie (FD 62)

OBJECTIFS

- Décliner et décrire les étapes du parcours de la mise en œuvre de l'expérimentation
- •Travailler la question du départ en colo sous l'angle de la proximité
- S'ausculter (effet miroir) et faire des propositions que nous confronterons à des éléments scientifiques (OVLEJ)
- Intégrer l'aptitude "transmettre les valeurs de la République" dans les parcours de formation BAFA / BAFD

23 novembre 2016 : Intervention du Président, Luc Greffier, lors des Journées nationales du Domaine Education et Loisirs des PEP, dans le cadre d'une conférence-débats « De la petite enfance à l'adolescence : quels sont aujourd'hui les parcours éducatifs des enfants et des jeunes ? ».

14h00-14h45 DISCOURS D'OUVERTURE Jean-Pierre Villain, président de la FGPEP Bertrand Lichtle, président PEP Alsace Gilles Lechevallier, vice-président DEL, classes et vacances de la FGPEP Fernand Vanobberghen, vice-président DEL, Politiques éducatives de Proximité de la FGPEP CONFÉRENCE - DÉBATS De la petite enfance à l'adolescence : quels sont aujourd'hui les parcours éducatifs des enfants et des jeunes ? Luc Greffier, Président de l'Ovlej Représentants de la CNAF, de la CGET et de la DGESCO (pressentis)

Au-delà de ces interventions ponctuelles à la demande des acteurs du secteur, l'Ovlej siège à la Commission vacances enfants-ados de l'UNAT.

Valorisation et visibilité des travaux de l'Ovlej

Le Conseil d'Administration a pris la décision de mettre en œuvre un projet d'ouvrage sur « Les vacances et loisirs des enfants et des jeunes ». Il rassemblera les données des diverses études réalisées depuis la création de l'Ovlej et donnera la parole à des acteurs du terrain.

Le second semestre 2016 a permis de travailler l'objet et la cible de cet ouvrage, et de définir quel en serait son contenu. Un comité éditorial, composé de trois membres du Conseil d'Administration et de la chargée de mission, a été mis en place pour suivre la réalisation du projet. Celui-ci se réunira en 2017 pour suivre la rédaction de l'ouvrage et répondre aux questions concernant les acteurs à interroger, la mise en forme de l'ouvrage, sa diffusion, sa communication et le budget nécessaire pour mener à bien ce projet.

La création de cet ouvrage répond à un double objectif : « politique » et de communication. Il s'agit de proposer un outil au service des acteurs du secteur, permettant d'alimenter un plaidoyer politique, et de faire connaître les travaux de l'Ovlej tout en permettant à l'Observatoire d'être reconnu dans le secteur. Cet ouvrage s'adressera donc tout aussi bien à la puissance politique qu'aux spécialistes du secteur, qu'ils connaissent ou pas l'Ovlej.

2017, année de lancement d'une nouvelle étude

En 2016, la réflexion autour d'un nouveau projet d'étude a animé les débats lors des réunions du Conseil d'Administration.

Un séminaire « Centre de loisirs, mini-camp, colo : l'expérience des enfants et des adolescents » a été organisé par l'Ovlej le 4 février 2016, au Centre fédéral des Francas (10 rue Tolain, 75020 Paris). Quarante personnes (socioprofessionnels, opérateurs et universitaires) ont pu exprimer leur intérêt pour la thématique proposée et leurs attentes particulières. Les échanges ont été riches.

Avec l'arrivée de la nouvelle chargée de mission à l'Ovlej, en juin, le travail préparatoire autour de ce projet d'étude a pu reprendre. Lors du second semestre 2016, la problématique exacte de l'étude a été définie avec le Conseil d'Administration, une recherche de financement a débuté, ainsi que la

rédaction d'un cahier des charges, dans l'objectif d'un travail mené avec un cabinet d'études extérieur.

La thématique de l'étude est centrée sur le vivre ensemble, produit et construit par les Accueils Collectifs de Mineurs. A travers l'expérience de jeunes inscrits dans un accueil de loisirs, un minicamp ou une colonie de vacances et de leurs parents, l'étude de l'Ovlej aura comme double objectif :

- De comprendre l'expérience du vivre ensemble,
- D'identifier les « habiletés sociales et de comportement » acquises ou développées par les jeunes durant leurs expériences de vie collective.

Cette étude, de nature qualitative, devrait permettre de recueillir la parole des enfants, adolescents et de leurs parents, au travers d'entretiens menés sur le terrain. Un cabinet d'études sera sélectionné par l'Ovlej à partir d'une consultation qui sera lancée en février 2017. L'étude se déroulera sur l'ensemble de l'année 2017 et le rapport final sera rendu, au plus tard, en juin 2018.

Comme pour les précédentes études, une recherche de financement est nécessaire pour la réalisation de ce projet. Un dossier de subvention a été déposé auprès du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. 20 000 € ont ainsi été attribué à l'Ovlej pour la réalisation de l'étude. La recherche de financement continuera dans le courant du premier semestre 2017.

Activités autour de la vie associative

L'application de nouveaux statuts et un déménagement

Le travail sur la pérennité de l'Observatoire, engagé en 2014 par le Conseil d'Administration, a donné lieu à une évolution statutaire votée en assemblée générale le 10 novembre 2015. La gouvernance de l'Ovlej est devenu à parité entre les deux membres que sont la JPA, Jeunesse au plein air, et l'UNAT, Union nationale des associations de tourisme. En conformité avec les nouveaux statuts, le bureau a évolué et est désormais constitué de deux vice-présidents.

Dans le cadre de ces changements, un déménagement du siège de l'Ovlej a été effectué, en juin 2016, du 21, rue d'Artois, 75008 Paris au 7, rue Pérignon, 75015 Paris.

Le bureau s'est réuni à trois reprises et le Conseil d'Administration à cinq reprises. L'assemblée générale s'est réunie à Paris le 2 mai 2016.

Réunions du Bureau	Réunions du CA			
	5 février 2016			
2 mai 2016	2 mai 2016			
	27 juin 2016			
9 septembre 2016	07 octobre 2016			
28 novembre 2016	28 novembre 2016			

Une réflexion sur le futur projet, en lien avec les préoccupations des acteurs du secteur

Un travail de réflexion sur le projet quadriennal 2017-2020 de l'Ovlej a été mis en place au sein du Conseil d'Administration. L'objet du projet est de définir les axes de stratégies et les objectifs principaux de l'Observatoire. Pour alimenter et orienter les débats, plusieurs actions ont été menées :

- Une enquête a été réalisée auprès des acteurs du terrain. Le rapport « Quelle perception de l'Ovlej par les acteurs du secteur ? », présentant les résultats, a été publié le 5 décembre.
- Deux rencontres, au sein des Conseils d'Administration de la JPA (le 24 novembre) et de l'UNAT (le 14 décembre), ont été organisées.

Missions de l'Observatoire, supports de communication et diffusion étaient au cœur des interrogations du questionnaire en ligne, adressé aux acteurs du terrain en octobre/novembre 2016. 404 réponses ont été recueillies.

Les interventions de l'Ovlej au sein des CA des deux membres fondateurs ont permis de réaffirmer l'idée que l'Ovlej travaille en direct avec les deux têtes de réseaux et de recueillir les intérêts et sujets d'études des membres.

Les résultats de ces actions démontrent l'utilité des travaux de l'Ovlej pour les acteurs du secteur et soulèvent plusieurs questions qui viennent interroger le futur projet stratégique de l'Observatoire. Le travail sur le projet de l'Ovlej se poursuivra sur l'année 2017.

Ressources humaines

Isabelle Monforte, la chef de projet de l'Ovlej (salariée de la JPA), a quitté son poste à la fin février 2016.

Avec le changement de gouvernance (à parité entre la JPA et l'UNAT), le Conseil d'Administration de l'Ovlej a pris la décision de devenir employeur. Suite à une période de recrutement, Natacha Ducatez a rejoint l'Ovlej en juin 2016, en tant que chargée de mission.

L'absence de salarié entre mars et mi-juin a retardé l'avancée du programme d'études, néanmoins tous les projets ont été maintenu et ont repris leur cours tout au long du second semestre 2016.

L'Ovlej dans les médias en 2016

Les travaux de l'Ovlej ont été repris dans les médias (papier et web) listés ci-dessous. Le contenu des articles est disponible dans les Annexes.

26 janvier 2016 - Web

Le site <u>www.touteduc.fr</u> a mis en ligne un article « *Centres de loisirs et colos : quelles sont les motivations des parents et des adolescents ? (Ovlej) »* suite à la parution du bulletin 45.

Février 2016 - Web

Les sites <u>www.mom-formation.com</u> et <u>www.injep.fr</u> publient dans leurs actualités une information sur le séminaire organisé par l'Ovlej le 4 février : « Centre de loisirs, mini-camp, colo : l'expérience des enfants et des adolescents ».

13 juillet 2016 - Presse papier

« Vacances : la stagnation des départs », La Gazette Officielle du Tourisme, n°2366 - 13 juillet 2016

Dans un article sur les vacances, la dernière étude de l'Ovlej fait l'objet d'un long paragraphe : « Ovlej : connaître les processus de décision ».

9 août 2016 - Presse web

« Is-sur-Tille : un territoire modèle en la matière », Le bien public - édition de Dijon.

Le bien public publie, dans son édition de Dijon, un article sur la rencontre entre l'Ovlej et la communauté de communes des vallées de la Tille et de l'Ignon (Covati).

25 octobre 2016 - Presse

« Séjour à thème et activités extrêmes ont la cote », Les échos.

Le quotidien « Les échos » publie un article sur l'offre de séjours spécialisés, mise en place par certains organisateurs de colonies de vacances, pour pallier à la baisse de la fréquentation. Une référence à l'Ovlej est faite dans l'article.

Novembre 2016 - Rapport

« Rapport 2016 – État de la jeunesse, Rapport du groupe statistique interministériel, Tome 2 ». Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Juin 2016.

En novembre 2016, le Rapport 2016 sur l'État de la jeunesse a été mis en ligne sur les sites du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et sur celui de l'Injep. Le rapport mentionne les études de l'Ovlej (p.90) dans la partie « 8.4 Taux de départ en vacances des jeunes de 15 à 24 ans ».

Annexes

Presse

Janvier 2016 - Web

Article mis en ligne sur le site www.touteduc.fr

<u>» Centres de loisirs et colos : quelles sont les motivations des parents et des adolescents ?</u> (Ovlej)

Paru dans <u>Petite enfance</u>, <u>Périscolaire</u>, <u>Culture</u> le mardi 26 janvier 2016.

Le plaisir lié à la découverte d'une diversité d'activités, telle est la principale motivation des parents quand ils inscrivent leurs enfants en centres de loisirs ou en colonies de vacances, selon une enquête de l'Ovlej (Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes), diffusée le 15 janvier. Celle-ci a été conduite auprès de plus de 2 500 familles ayant au moins un enfant âgé de 5 à 19 ans.

Après le plaisir, les parents mettent en avant la socialisation : trois quarts d'entre eux ont inscrit leur enfant "pour qu'il apprenne à vivre avec d'autres enfants". La sociabilité spécifiquement amicale leur semble plus secondaire. À leurs yeux, le centre de loisirs offre à leur enfant tout autant la possibilité de partager des temps de loisirs avec ses amis que l'opportunité de nouer de nouvelles amitiés. Mais pour le mini-camp, les parents "valorisent plus fortement les relations amicales existantes, probablement parce que cette présence rassure la famille pour ce qui constitue souvent le premier départ en séjour collectif". En revanche, les colos permettent selon eux "une ouverture vers de nouvelles relations".

Mixité sociale et culturelle : une attente pour près de la moitié des parents

La rencontre avec des enfants issus de milieux sociaux et culturels différents ne constitue pas une attente majeure. Néanmoins, elle est mentionnée par 44% des parents pour la fréquentation du centre de loisirs, 45% pour le mini-camp et 49% pour la colo. Sur les effets de cette mixité, pour près de la moitié des parents qui la constatent au centre de loisirs, elle offre des avantages. Un tiers se montre plus nuancé.

L'expérience du collectif pendant la petite enfance compte dans ces opinions. Ainsi, la pratique des modes collectifs de garde, crèche ou halte-garderie, "favorise une perception plus positive des effets de la diversité du public, quant à la connaissance d'autres modes de vie ou aux relations avec des enfants issus d'autres milieux".

Une mixité moins problématique pour les adolescents

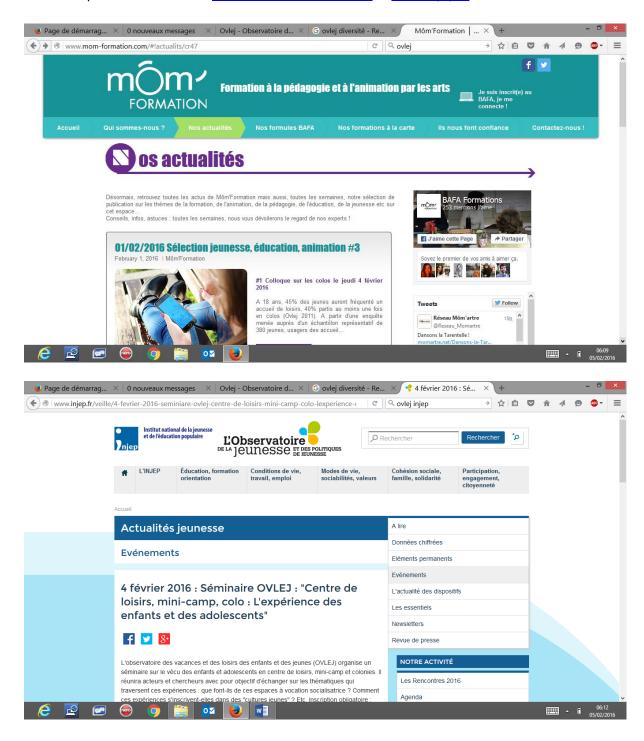
Du côté des adolescents, la mixité sociale et culturelle "semble beaucoup moins problématique qu'elle ne l'est pour leurs parents". Quand on les interroge sur leur perception de la composition du public accueilli au centre de loisirs ou dans le cadre de leur premier séjour, plus de 40% répondent qu'ils l'ignorent ou qu'ils ne se sont pas posé la question (contre 16% chez les parents). La diversité semble plus présente pour les adolescents en colonie qu'au centre de loisirs.

Au total, plus de 70% répondent qu'ils apprécient la diversité sociale et culturelle en centre de loisirs ou en colonie. "Les adolescents se montrent donc plus positifs que leurs parents", souligne l'Ovlej. Et de préciser : "De manière générale, les différences sont davantage perçues par les adolescents interrogés comme relevant d'un large éventail de caractéristiques (rural/urbain, régions etc...) ou de 'styles' de personnalités plutôt que comme étant liées à des milieux sociaux spécifiques ou encore moins à des origines culturelles".

L'enquête de l'Ovlej est consultable ici

Février 2016 - Web

Actualités publiées sur les sites www.mom-formation.com et www.injep.fr



Juillet 2016 - Presse papier

> tourisme à vocation sociale

N° 2366 - 13 juillet 2016

Vacances : la stagnation des départs

Environ 40 % des Français ne partent pas en vacances, malgré la loi de lutte contre les exclusions de 1998, et alors que ce départ est porteur d'enjeux sociologiques essentiels. De nouvelles démarches collectives fédèrent l'État et les acteurs du tourisme social et solidaire pour réaffirmer le droit aux vacances et multiplier les opportunités de départ en modernisant les outils au service de l'accès aux vacances pour tous.

Réaffirmer le droit aux vacances

La loi du Front populaire du 20 juin 1936 instaurant deux semaines de congés payés, l'allongement progressif de ces derniers à cinq semaines, la création des Chèques-Vacances en 1982 sont autant d'étapes clés facilitant l'accès aux vacances. Et pourtant, de nombreux Français n'y ont toujours pas accès, pour des raisons diverses.

Afin de franchir une nouvelle étape en faveur du tourisme pour tous, Martine Pinville, secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, a annoncé, le 19 mai 2016, lors de la 9° édition des Rendezvous de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (Unat) à La Grande-Motte, la création du label « 80 ans des congés payés ».

Elle a précisé l'objectif de ce label: « À l'occasion des 80 ans des congés payés, j'ai souhaité m'engager dans une démarche collective avec les acteurs du tourisme social et solidaire pour réaffirmer le droit aux vacances. Cette mutualisation des forces et des réflexions nous permettra demain d'offrir de nouvelles opportunités pour que tous les Français, quelle que soit leur situation, puissent profiter pleinement de leurs congés payés.» Cette démarche réaffirme le droit aux vacances pour tous et s'inscrit dans le prolongement de la loi du Front populaire sur les congés payés qui a contribué à la mise en place d'une politique d'aménagement du territoire et à la construction de l'industrie touristique.

Une réflexion commune

Le label « 80 ans des congés payés» est un projet fédérateur né de la concertation de professionnels du tourisme réunis dans un comité de pilotage (ANCV, Atout France, Caisse des Dépôts et Consignations, CEZAM, la Fédération unie des auberges de jeunesse/FUAJ, Femmes du Tourisme, Parcours Vacances, la Fédération Léo Lagrange, l'UCPA, l'Unat, Vacances et Familles, Vacances Ouvertes, VVF Villages). Ces partenaires souhaitent réaffirmer leurs valeurs et leur engagement afin que tous les Français puissent profiter du droit aux congés payés et proposer de nouvelles orientations pour construire le tourisme de demain. Le label se déclinera sur toutes les actions, manifestations et offres touristiques accessibles aux familles, aux jeunes, aux personnes en difficulté ou en situation de handicap. Martine Pinville a souhaité que cette démarche soit ouverte à tous : chaque professionnel du tourisme impliqué en faveur du tourisme social et solidaire peut devenir un partenaire labellisé « 80 ans des congés payés ». Les informations sur les partenaires, sur leurs événements et sur les conditions d'obtention du label sont disponibles sur le site Internet dédié www.tourismepour-tous.fr créé sur le portail du ministère de l'Économie et des Finances.

Parallèlement, la secrétaire d'État exprime la volonté d'accompagner l'ANCV-qui permet chaque année à 10 millions de personnes de partir – dans ses projets de dématérialisation et de diversification de ses services, et de mobiliser le fonds Tourisme social investissement (TSI) en faveur de la rénovation des établissements de tourisme social et de l'amélioration de leur offre.

Ovlej : connaître les processus de décision

La dernière étude de l'Ovlej (900 familles, 380 adolescents de 11 à 17 ans) concerne la mise en œuvre du projet de départ en colo ou en mini-camp à travers le choix du séjour et celui de l'organisateur, qui peuvent être successifs ou simultanés.

Elle s'attache à comprendre le rôle des parents, des adolescents et des prescripteurs. L'image des colos, les souvenirs des parents et leur conception éducative influent sur le processus de décision. L'étude démontre que les choix effectués par les parents relèvent d'une logique différente selon le mode d'inscription adopté.

« Partir est un acte fort, souligne Luc Greffier, président de l'Ovlej (Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes. Jeunesse au Plein Air/ Unat). Faire partir, ou laisser partir, son ou ses enfants en vacances, relève aussi d'une forte volonté et ce, d'autant plus que l'on n'a pas eu soi-même toutes les sensations liées au départ ou que

La Gazette Officielle du Tourisme

N° 2366 - 13 juillet 2016

tourisme à vocation sociale

l'on est confronté à une première expérience.»

Comment choisir une colo ou un mini-camp, quels sont les critères des familles, des enfants et des adolescents, autant de questions auxquelles la dernière étude de l'Ovlej tente d'apporter des réponses.

Le choix d'un séjour et d'un organisateur s'appuie sur divers critères liés au plaisir et à l'imaginaire des enfants, à l'organisation et aux questions financières et au «capital confiance » que recherchent les familles auprès de leur entourage, d'un prescripteur ou d'un organisateur. Les familles inscrivant directement leurs enfants auprès d'un organisateur de séjour (40%) doivent choisir cet organisme et les trois critères prépondérants qui interviennent dans leur décision sont le projet éducatif, la réputation et l'ancien-

Les modalités d'organisation intéressent plus les parents que les jeunes. Les contraintes liées aux dates arrivent en deuxième position, ex-aequo avec la destination. Le prix est cité par la moitié des familles comme un critère important. Le soutien financier apporté par un prescripteur apparaît comme un des principaux leviers pour faire partir l'enfant. Pour les familles s'inscrivant auprès d'un prescripteur centre de loisirs, commune ou comité d'entreprise (50% d'entre elles), c'est la relation de confiance avec la commune ou le comité d'entreprise qui prime.

Concernant les mini-camps organisés et proposés par les centres de loisirs dans le cadre de leur projet, 30% seulement des familles ont déclaré avoir eu le choix entre plusieurs offres de séjours. Pour les départs en colonies de vacances, 60% du public s'inscrit auprès d'un prescripteur (commune, CE, CAF, autres acteurs). La commune ou le CE peuvent organiser eux-mêmes le séjour ou recourir à un organisateur. Prescripteur et organisateur semblent le plus souvent confondus par les parents qui s'informent peu sur ce dernier.

Confiance et cofinancement

Les leviers majeurs à l'inscription en colo ou en mini-camp sont la confiance accordée au prescripteur et le bouche-à-oreille positif des collègues, voisins ou autres parents, sa participation financière au coût du séjour et l'opportunité d'une offre qui simplifie l'organisation familiale. Pour les séjours proposés par la commune via ses équipements, la relation de proximité s'ajoutant à la possibilité de partir avec des camarades habituels constituent des atouts supplémentaires.

Le choix du séjour est le plus souvent possible lorsqu'il s'agit d'une offre de prescripteur (dans 86% des cas pour une mairie ou un centre de loisirs, 97 % pour un CE).

L'impossibilité de choisir, quel que soit le type de prescripteur, peut résulter de la proposition d'un produit unique, d'une offre limitée par la tranche d'âge, du fait que le séjour convoité était complet, que les règles d'attribution n'ont pas permis d'obtenir le séjour demandé ou que c'était le seul proposé aux dates convenant aux parents. La diversité des thématiques et des destinations contribue à l'attractivité du départ en colo.

Selon les résultats d'une enquête réalisée par l'Ovlej en 2011, 35 % des familles inscrivent directement leurs enfants auprès d'une association organisatrice de séjours et 5 % auprès d'une société commerciale. L'information suscite le départ en colo pour un tiers d'entre elles et leur est transmise par le bouche-à-oreille et les conseils de l'entourage. À ce stade du processus de décision, le Web et les autres médias semblent avoir peu d'influence. Mais lorsqu'il s'agit de choisir le séjour et l'organisateur, Internet est le premier média utilisé (devant les brochures et l'entourage), notamment pour les familles les plus aisées. À ce stade, le rôle de l'entourage est décisif pour 20% des familles, et 28% des parents ayant choisi l'organisateur avant de s'intéresser aux produits proposés se sont appuyés sur l'avis de leurs proches.

La moitié des familles déclare avoir choisi en premier lieu l'organisateur et l'autre moitié, le type de séjour (80 % des parents exerçant une profession indépendante adoptent cette seconde démarche). Pour les familles qui choisissent l'organisateur avant le séjour, sa réputation prévaut (81%), suivie par son projet éducatif (67%) et son expérience (60%).

Quelle que soit la démarche de choix, la réputation, l'ancienneté et le statut sont d'autant plus valorisés que les parents ont euxmêmes une expérience des colonies de vacances. Les habitants des zones rurales et des grandes

Les critères de choix des adolescents

• Les adolescents se focalisent sur le contenu du séjour (78 %), puis la destination (59 %) et le fait de partir entre amis (16 %); 86 % des enfants ou des adolescents ayant demandé à partir en colonie ont organisé le départ avec des camarades.

 Seule la moitié d'entre eux exprime l'envie de pratiquer une activité spécifique. À travers des activités, ils souhaitent expérimenter, découvrir, vivre des temps informels en relation avec d'autres ou même, construire leurs vacances.

 En matière de destination, c'est la beauté des paysages qui motive un tiers des jeunes et pour 30 % d'entre eux, la mer.

Août 2016 - Presse Web

Article paru le 9 août 2016 dans Le bien public - Edition de Dijon, http://www.bienpublic.com/

Vacances et loisirs

Is-sur-Tille : un territoire modèle en la matière

Selon l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes, la politique menée par la Covati fait figure de référence.



Christian Charlot (à gauche), Thomas Schneider et Natacha Ducatez. Photo M. A.

Vendredi, une délégation de l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ) – lire par ailleurs –, a fait une visite des centres de loisirs du territoire de la communauté de communes des vallées de la Tille et de l'Ignon (Covati). Représentée par Natacha Ducatez, chargée de mission, la délégation a découvert la politique éducative en direction des enfants et des jeunes dans les structures d'Is-sur-Tille et de Marsannay-le-Bois.

Un territoire repéré comme référent par les partenaires

Les besoins, la volonté politique, le projet de territoire et les actions de terrain ont été présentés et les échanges ont également permis aux intervenants de mieux cerner les enjeux de l'accueil des préadolescents et des adolescents, actuellement au cœur de des réflexions de l'Observatoire pour une prochaine étude. La visite dans les deux centres de loisirs a permis de rendre encore plus lisible le lien entre les projets de territoire, éducatif, pédagogique et les pratiques au sein de la Covati : le territoire a été identifié comme point de référence par les partenaires.

« Nos missions consistent, entre autres, à mettre à disposition des acteurs une expertise sur les pratiques et enjeux du temps libre pour les enfants et les jeunes, les impacts des politiques

publiques, les indicateurs statistiques et méthodologies d'enquêtes. Nous réalisons aussi une veille documentaire pour centraliser et diffuser des données, enquêtes et recherches et, enfin, suivre l'évolution des politiques publiques », a expliqué Natacha Ducatez.

Info Natacha Ducatez était accompagnée de Michaël Ramalhosa, délégué national des Francas; Cécile Staiger, vice-présidente de la Covati, chargée de l'Enfance Jeunesse; Christian Charlot, directeur du service Enfance Jeunesse de la Covati et Thomas Schneider, animateur à Marsannay-le-Bois.

Muriel Avril (CLP)

L'OVLEJ c'est quoi?

L'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes est une association créée en 1999 par les principales organisations du secteur associatif intervenant dans le champ des vacances et des loisirs collectifs. Elle est aujourd'hui constituée de La Jeunesse au Plein Air (La JPA) et l'Union nationale des associations de tourisme plein air (UNAT). L'Ovlej produit et mutualise des données, analyses et prospectives avec et pour les acteurs et partenaires du secteur (sources OVLEJ).

Octobre 2016 - Presse web

Article paru le 25 octobre 2016 dans Les échos, http://www.lesechos.fr

Séjours à thème et activités extrêmes ont la cote

Pour continuer à séduire les enfants, les colonies de vacances ont dû se réinventer. Avec un risque : ne plus assurer la mixité sociale.

« Bienvenue au musée de la pantoufle et de la charentaise », la scène cocasse du film « Nos jours heureux », où une bande d'enfants s'endort face à un guide moustachu, appartient à un temps révolu. Un marché en berne a forcé les organismes du secteur à repenser le concept de ces colonies de vacances, jugé trop usé. En 2006-2007, 1,5 million d'enfants y sont allés. Ils ne sont plus que 1,3 en 2014-2015. Les séjours se sont raccourcis, avec une moyenne passant de 9,2 à 7 jours. Et malgré le rapport parlementaire de 2013 qui avait tiré la sonnette d'alarme en préconisant 21 mesures, dont la généralisation du Chèque-Vacances, les colos continuent à faire grise mine. Les acteurs du secteur (associations, entreprises) ont pourtant fait évoluer leurs offres. Ils proposent des séjours spécialisés. On y apprend la recette du tajine, à mijoter des potions ou à vivre comme au temps des châteaux forts...

Telligo est pionnier dans le secteur des séjours à thème et deuxième sur le marché des colonies. Son offre se veut pointue : colo « chiens câlins » ou colo « Jedi », où les animateurs sont déguisés et les enfants invités à fabriquer leur sabre laser.

Des séjours plus courts et plus chers

Cent dix-neuf autres thèmes, parfois farfelus, sont proposés. La stratégie est gagnante. En 2015, Telligo a accueilli 25.000 enfants, contre 6.500 en 2005. Le poids lourd, l'organisme associatif UCPA, qui fête son cinquantenaire, s'est spécialisé dans le sport avec mention spéciale pour les séjours surf plébiscités par les jeunes. L'UCPA, qui accueille 220.000 « stagiaires » par an, réalise 154 millions d'euros de chiffre d'affaires. Xavier Hernandez, chef de marché enfants, adolescents et jeunes adultes, évoque une activité « en hausse ». Revers de la médaille : avec la multiplication des normes de sécurité, notamment, les colonies ont vu leur coût grimper. Pour Cédric Javault, le directeur de Telligo, il fallait que l'offre monte en gamme. Selon un sondage Ifop pour l'Ovlej (Observatoire des vacances et loisirs des enfants et des jeunes), le premier critère des parents à égalité avec la sécurité (65 %) est « l'aspect éducatif des colonies ».

Ces évolutions ont fait monter le prix des séjours. Fallait-il « marketer le produit ? » concède un membre de l'Unat (Union nationale des associations de tourisme et de plein air), dont fait partie l'UCPA. Il faut compter 500 euros en moyenne pour une semaine à l'UCPA. Chez Telligo, le prix moyen pour dix jours frôle les 1.000 euros. Cédric Javault assume « totalement » le fait de s'adresser à une clientèle aisée, loin de l'image populaire de la colo.

L'entreprise avait testé une offre plus bas de gamme et moins chère, Primo, qui n'a pas fonctionné. Jean-Karl Deschamps, le vice-président de l'association JPA (Jeunesse au plein air), déplore, lui, la « marchandisation » de la colonie de vacances, « un objet d'éducation, créateur de mixité sociale ». Alors, disparue définitivement la colo « classique », avec ses grands jeux et son slow du dernier soir ?

« On fait toujours des balles au prisonnier, la boum n'a pas disparu ! Le slow, en revanche... », sourit Cédric Javault. La fin d'une époque.

M. M., Les Echos

Novembre 2016 - Rapport

« Rapport 2016 – État de la jeunesse, Rapport du groupe statistique interministériel, Tome 2 ». Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, juin 2016, p. 90.

8.4 Taux de départ en vacances des jeunes de 15 à 24 ans

Durant plusieurs décennies (1960 à 2000), le taux de départ en vacances des Français a connu une croissance continue sous l'effet de l'évolution de la législation du travail, des aspirations des Français, des aides dispensées ou encore du développement d'offres meilleur marché. Cependant, la progression du taux de Français partant en vacances s'est nettement ralentie par la suite. Depuis dix ans, ce taux ne progresse plus, voire recule sous l'effet de la crise économique.

Les contraintes financières se sont accrues, en effet, et les enfants des familles les moins aisées ont vu leur taux de départ en vacances se réduire entre 2004 et 2011. Les enfants et adolescents (de 5 à 19 ans) sont particulièrement touchés : 3 millions d'entre eux sont exclus de l'accès aux vacances. Il est à noter que le taux de départ en vacances chute après 17 ans.

Dans ce contexte, « l'accès aux vacances pour tous » a été établi comme une priorité politique que la persistance de la crise économique rend plus nécessaire encore. Un plan d'action est appelé à être mis en place à l'horizon 2013-2017 pour réduire la fracture touristique entre les Français qui peuvent partir en vacances et ceux qui sont contraints d'y renoncer faute de moyens financiers.

Œuvrer pour l'accès aux vacances du plus grand nombre invite à agir sur la solvabilisation des particuliers mais aussi sur l'évolution de l'offre afin de répondre aux besoins de certains publics (les personnes partant rarement, celles en situation de handicap, les seniors et les jeunes).

Tableau 7. Taux de départ par tranche d'âge pour motif personnel, toutes destinations confondues

		2010			2011			2012			2013			2014	
	Ens.	F	Н												
Ensemble	75,8	76,6	75	75,9	76,1	758	75,1	76	74,1	75,1	75,5	74,5	74,3	75	73,5
15-24 ans	72	77,5	65,9	68,2	69,6	66,8	70,7	78	63,2	73,7	79,7	67,5	72,8	78,5	67,2
25-34 ans	80,6	81,5	79,7	81,8	82,1	81,6	81,6	82,2	81	79,8	79,1	80,4	78,5	78,6	78,4
35-49 ans	80,8	81,7	79,8	82,2	82,2	82,1	80,7	81,3	80,1	80,7	80,6	80,9	79,9	79,9	79,9
50-64 ans	77,1	77,7	76,5	77,3	77,4	77,1	75,1	75,4	74,8	74,9	75,8	74	74,5	75,1	73,9
65 ans et plus	67,4	66,2	69	67,8	68,1	67,4	66,8	66,4	67,3	66,6	65,9	67,4	66,2	66,4	65,9

Sources : DGE, Banque de France, enquête Suivi de la demande touristique (SDT).

Champ: France entière

En 2014, un peu moins des trois quarts des personnes en moyenne partent en vacances. La propension à partir des différentes tranches d'âge évolue peu, sauf pour les plus jeunes. Ainsi les taux de départs des 15-24 ans et des 25-34 ans sont respectivement en baisse de 0,9 et 1,3 point.

Le taux de départ en voyage augmente avec l'âge, passant de 72,8 % pour les 15-24 ans à un pic de 79,9 % pour les 35-49 ans, avant de reculer à 74,5 % pour les 50-64 ans puis à 66,2 % pour les plus âgés. C'est donc entre 25 et 50 ans que l'on part le plus.

Le taux de départ en vacances des jeunes varie dans le temps plus fortement que ceux des autres classes d'âge. Ainsi, en 2011, ce taux a diminué nettement et s'est rapproché de celui des 65 ans et plus. En 2014, la propension à partir des jeunes âgés de 15 à 24 ans progresse de 2,1 points compensée par la baisse de 3,1 points du taux de départ des adultes âgés de 25-34 ans.

L'accentuation du taux de départ des jeunes est tirée en fait par un taux de départ en vacances beaucoup plus élevé chez les jeunes femmes : 78,5% des jeunes femmes sur dix contre 67,2 % chez les jeunes hommes. D'une façon plus générale, le taux de départ en vacances est légèrement plus prononcé chez les femmes.

Certaines études (voir l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes [OVLEJ]) montrent, parallèlement à la baisse des départs en vacances, le développement prédominant des vacances avec les parents ; les modes de vacances sans les parents, qui favorisent l'épanouissement personnel et l'autonomisation des jeunes, s'avérant plus fréquents au sein des milieux plus aisés.

Composition du Conseil d'Administration en 2016

Suite au vote des nouveaux statuts, bureau et Conseil d'Administration ont été réorganisé.

Représentants de la JPA

Agnès Bathiany	FG PEP	
Aurélien Bunle	Cemea	
Jean Challa	Aroeven	Secrétaire Général
Luc Greffier	PQ	Président
Xavier Hernandez	UCPA	
Yann Renault	Francas	Vice-Président

Représentants de l'UNAT

Bruno Colin	Odcvl	Trésorier Général
Patrick Drouet	Aludeo	Vice-Président
Jean-Karl Deschamps	La Ligue	
Louise Fénelon	VvI	
Nicolas Gruau	Wakanga	
Bernard Helle	Ufcv	